

BEBES NAGEURS ET JARDIN AQUATIQUE



La meilleure prévention de la noyade commence par la découverte du milieu aquatique dès le plus jeune âge. L'éveil étant une première étape avant d'apprendre à nager. L'enfant doit en premier lieu se familiariser avec le milieu, prendre confiance aux côtés de ses parents pour ensuite continuer ses apprentissages seuls.

L'activité s'adresse donc à de jeunes enfants âgés de 6 mois à 4 ans, accompagnés, dans un premier temps de leurs parents. Il s'agit de permettre aux enfants d'exercer librement l'ensemble de leurs capacités à partir de leurs motivations à regarder, toucher, goûter, écouter, bouger, sauter...

1- Bébés nageurs : 6 mois – 4 ans



Sur la totalité du petit bassin piscine Paul Boyrie.
Bassin fermé au public toute la matinée.
Début des activités : samedi 21 septembre 2024
dernière séance : samedi 7 juin 2025.



Samedi matin, par tranche d'âge

Age	Effectif	Horaire
6 / 18 mois	20 enfants + 2 parents	9h30 - 10h15
18 / 30 mois	20 enfants + 2 parents	10h30 - 11h15
30 / 48 mois	20 enfants + 2 parents	11h30 - 12h15

PAS D'INSCRIPTION POUR LES BÉBÉS NAGEURS

C'est avant tout une activité familiale qui doit permettre à l'enfant et aux parents de partager un moment privilégié de détente, de plaisir et de rire. Bébé va prendre contact avec le milieu aquatique par le biais du triangle enfant-eau-parent. Il va découvrir de nouvelles sensations, faire son expérience avec l'aide de l'adulte par des situations qui vont provoquer des pertes d'équilibre, des immersions et du déplacement au sein d'un aménagement de milieu avec du matériel adapté.

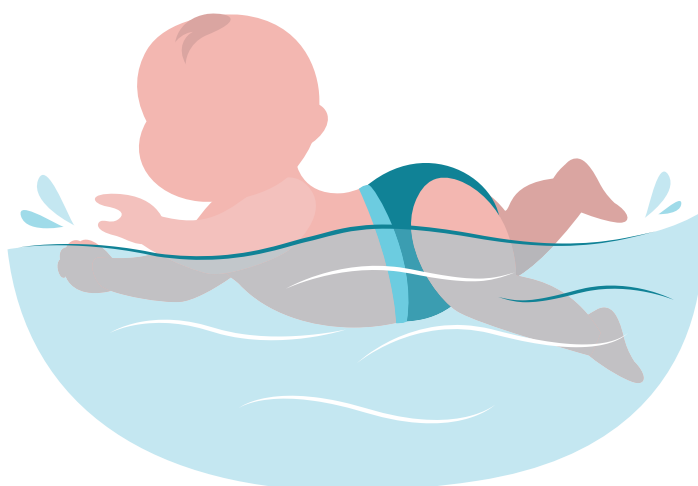
L'enfant de 6 à 18 mois va développer son autonomie motrice.

L'enfant de 18 à 36 mois va commencer à acquérir une autonomie psychique (il peut jouer seul par exemple) et devenir de plus en plus indépendant, il va développer le langage.

À partir de 36 mois, il développe son autonomie sociale et veut faire les choses par lui-même.



À l'unité :
6€ par bébé + 2 accompagnateurs





2- Jardin aquatique 4 – 5 ans

L'activité va tendre vers l'autonomie complète et un début d'apprentissage technique pour les plus grands. L'activité doit rester ludique avec un aménagement du bassin.

Pour les enfants de 4 ans, l'objectif sera la familiarisation avec l'eau, à travers de nouvelles sensations et explorations, afin de lui permettre ensuite, en grandissant d'apprendre à le maîtriser.



La moitié du petit bassin piscine Paul Boyrie.
et occasionnellement une ligne de bord
du grand bassin

Début des activités : mercredi 18 septembre 2024
(hors vacances scolaires)



Un groupe avec MNS

Age	Effectif	Jours	Horaire
4 ans = enfant né en 2020	6	Mercredi	14h15 - 15h00
5 ans = enfant né en 2019	8	Mercredi	15h30 - 16h15
4 ans = enfant né en 2020	6	Mercredi	16h45 - 17h30
5 ans = enfant né en 2019	8	Mercredi	18h00 - 18h45



Les séances n'auront pas lieu durant la période des vacances scolaires de la zone C.

L'âge des enfants s'entend au jour de l'inscription.

**POUR LE JARDIN AQUATIQUE, RENSEIGNEMENTS /
INSCRIPTIONS AU CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE**

À COMPTER DU LUNDI 26 AOÛT DE 9H00 A 19H00

PAIEMENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION



**Au trimestre : 50€ par période
+ 2€ pour la carte**

**Période 1 : du 18 septembre
au 4 décembre inclus**

**Période 2 : du 11 décembre
au 12 mars inclus**

**Période 3 : du 19 mars au 4 juin
inclus (sauf 1^{er} et 8 mai)**





TOUTES LES INFOS SUR
PISCINES.AGGLO-TLP.FR

**Centre Nautique
Paul Boyrie**

1 Av. d'Altenkirchen
65 000 TARBES
05 62 93 69 74



**tarbes
lourdes
pyrénées**

Communauté
d'agglomération